

LA PAROLE SNU'TILE EN DIRECT DES DP DU 13 SEPTEMBRE 2018

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL SNU POUR LA REUNION du 13 septembre 2018

Question 1 : CIF cdi

Aucune information sur le CIF cdi n'est disponible sur l'intranet Pôle Emploi, alors que cette mesure existe jusqu'au 31 décembre 2018. Visiblement il n'existe plus d'interlocuteur en Région centre. Les DP SNU demandent pour quelle raison ces informations ont été supprimées et auprès de qui s'adresser pour les dossiers en cours ?

Réponse de la DR : aller sur le site d'Unifformation et si l'information n'a pu être trouvée, se rapprocher du service Formation de la DR (Christophe Sulpice)

Question 2 : CPF agents privés

Sur intranet, perdurent uniquement les informations CPF agents publics.

Les DP SNU demandent le chemin d'accès des informations CPF agents privés.

Réponse de la DR : aller sur le site d'Unifformation et si l'information n'a pu être trouvée, se rapprocher du service formation de la DR (Christophe Sulpice)

Question 3 : ADD

L'agence d'Orléans Nord a expérimenté la mise en place de l'ADD zone accueil, avec un budget propre et indépendant du déploiement général. Il a été annoncé en juillet qu'il n'y aurait pas de rallonge budgétaire alors que des modifications substantielles doivent être faites.

Les DP SNU demandent que les travaux nécessaires soient faits sur cette zone accueil.

Réponse de la DR : la Direction n'a pas eu le temps de réunir les informations nécessaires, la réponse sera donnée sous 6 jours.

La position du SNU : nous avons hâte !!!!

Question 4 : planification GPF retour de congés

Dans certaines agences du bassin d'Orléans, des rdv demandeurs ont été donnés sur des plages GPF cela sans en avertir l'agent concerné et donc le mettant en difficulté, alors qu'en même temps on prône l'autonomie des agents. Cette même pratique s'est retrouvée dans d'autres agences mais cette fois avec une présentation en réunion de service et des plages spécifiques GPF « retour de congés » .

Les DP SNU demandent à la Direction s'il s'agit d'une consigne DT ou DR ? Et si c'est le cas que les consignes soient parfaitement appliquées et communiquées jusqu'en bas de l'échelle.

Réponse de la DR : des investigations sont en cours.

La position du SNU : La Direction n'a pas su nous répondre si elle avait une position sur ce sujet... Nous attendons donc la réponse écrite qui doit nous parvenir dans les 6 jours.

Question 5 : 3949 petites agences

Les craintes déjà exprimés en instance sur le transfert du 3949 indemnisation en agence sur les petites structures, se confirment chaque jour. En effet des agents peuvent être planifiés en astreinte sur la journée entière, ce qui peut mettre à mal l'accord OATT.

Les DP SNU demandent une vigilance particulière sur le planning et une rotation sur toutes les ressources.

Réponse de la DR : la DR travaille sur le sujet. Effectivement, depuis le retour en agence du 3949 des problèmes voient le jour.

La position du SNU : lors des précédents DP et en CE, le SNU a fait part de ses inquiétudes sur les difficultés du retour du 3949 en agence, surtout dans les petites structures. Nous avons craint que les collègues GDD se retrouvent en astreinte à la journée. La Direction nous voyait comme des oiseaux de mauvaises augures. Malheureusement, cela se confirme dans les faits.

Nous rappelons que la pause méridienne de 45 minutes est obligatoire. Il est hors de question que des agents-es se sentent contraints-es de ne pas la faire car ils/elles sont planifiés-es d'astreinte le matin ET l'après-midi. Nous réclamons que les ELD vérifient le respect de ce temps de pause.

Question 6 : 3949 agents renforts

Des agents planifiés en Bodos assurent le renfort du 3949. Leur charge de travail sur ces demies-journées est donc double, à la fois du bodos exécuté difficilement en raison d'appels impromptus et à la fois du 3949.

Les DP SNU demandent une réelle planification des agents et non pas une fictive favorable peut-être aux ICT ou au taux d'accompagnement des DE.

Réponse de la DR : depuis le retour du 3949 en agence, le taux de décroché est nettement meilleur et il y a une nette diminution des fiches escalades. A la fin de la journée, les ELD modifient les planning en fonction de la charge réelle du 3949 sur les activités (on retire BODOS et on met 3949)

La position du SNU : nous maintenons notre demande que les agents-es en renfort 3949 ne soient pas planifiés-es en BODOS. Nous considérons que de mettre des onglets avec les tâches à effectuer sur RDVA met encore une pression supplémentaires sur nos collègues qui en plus ont des scrupules lorsqu'ils/elles n'ont pas pu tout faire du fait du nombre d'appels importants. De plus, cela tendrait à dire que le bodos devient une astreinte, car partir à 15h30 lorsque l'on sait que l'on est de renfort, cela n'est pas possible.

Enfin, cela ne permet pas une réelle visibilité de la charge du 3949 et minimise l'impact de cette activité. (ce qui n'est pas marqué sur le planning n'existe pas... au moins pour la DR)

Question 7 : missions

Afin de permettre une égalité des agents et un positionnement de chacun, les DP SNU demandent à ce que les différentes missions GLO et AIJ soient ouvertes à candidatures dès cet automne pour l'échéance du 31 décembre 2018.

Réponse de la DR : la diffusion des postes se fera via les DT

La position du SNU : nous demandons une vraie transparence sur les missions AIJ/GLO ; Des collègues nous ont fait part de leur frustration de ne pas pouvoir postuler du fait de la non communication des appels à mission.

Question 8 : CRE

La présentation initiale de l'équipe CRE donnait 16 +1 agents à Orléans et 5+1 à Tours. Au vue des locaux de Tours 2 Lions qui peuvent accueillir jusqu'à 14 agents, du bassin de Tours toujours très attractif, de la zone de bureaux très étroite à la DR pour l'équipe CRE,

les DP SNU demandent à la Direction d'envisager une répartition plus équilibrée entre Orléans et Tours.

Réponse de la DR : des débats ont eu lieu en CHSCT et en CE, la direction nous renvoie sur les comptes rendus.

Question 9 : CPLRC

Lors de la réunion DP du 17 août, la Direction nous a annoncé 4 dossiers ayant saisis la CPLRC et à étudier. Nous sommes toujours en attente de la convocation.

Les DP SNU demandent une date rapide de convocation et l'examen par la CPLRC de tous les dossiers agents l'ayant saisie.

Réponse de la DR : la direction a proposé une date de mise en place de cette commission mais devra la modifier du fait de l'impossibilité pour une OS d'être là.

La position du SNU : les 4 dossiers « recevables » seraient en cours de finalisation pour le passage en commission.. La DR annonce avoir eu 68 demandes de saisines de la CPLRC mais refuse de les communiquer aux membres de la commission et des notifications de refus ont déjà été envoyées aux collègues. Visiblement la direction ne proposera que des cas qui ne posent pas question : un-e agent-e GDD positionnée en Placement par erreur, cela ne mérite pas à notre sens la réunion d'une commission. Par contre, la reconnaissance de la réalité des tâches effectuées par un-e collègues pour déterminer son positionnement, ça nous semble essentiel.

Nous nous félicitons de ce fait de n'avoir pas signé cet accord classification qui est une mascarade ;

Question 10 : ORE

Alors que la Direction nous avait annoncé ne pas avoir d'objectifs sur l'ORE, et alors même que de nouveaux changements seront à faire à partir de novembre 2018, des ELD rapportent des retours à faire sur le taux d'ORE.

Les DP SNU demandent donc à la Direction que cesse immédiatement ce type de pression sur les ELD et donc de facto sur les agents.

Réponse de la DR : aucune consigne n'a été donnée par la DR, il n'y aura donc aucune pression sur les ORE. L'absence de la validation de l'ORE n'est pas bloquante.

La position du SNU : la mise en place d'une alerte pour l'ORE entraine toujours, même de façon insidieuse, une pression à la fois auprès des ELD mais aussi sus les agents-es. Des consignes ont parfois données pour faire baisser le stock des DE en alerte ORE, des questionnaires sont envoyés... Nous considérons que la validation de l'ORE ne doit se faire qu'en présence du demandeur d'emploi. De plus, contrairement à ce que la Direction affirme, l'absence d'ORE est bloquante dans certains cas... et amène des collègues à valider l'ORE en l'absence du DE lorsqu'il faut faire des conclusions d'entretien suite à des info coll notamment

Question 11 : ESI

Depuis la mise en place de profil compétences, l'outil Diag et l'outil précité sont quotidiennement instables, en échec de connexion et/ou indisponibles. Nos actes métiers sont donc très peu fiables ce qui rend le délai d'entretien plus long, la confiance et la satisfaction de l'interlocuteur moins forte. Les agents sont donc régulièrement obligés de saisir à posteriori les entretiens et profil des DE sur un temps non défini.

Les DP SNU demandent à nouveau à la Direction de revenir à 3 entretiens ESI par demi-journées tant que les outils ne seront pas fiables.

Réponse de la DR : d'importants correctifs ont été apportés durant l'été. Et la mise en place des ateliers permet aux demandeurs d'emploi de compléter de façon sereine leur profil ; Il n'y aura donc pas de consigne pour passer à 3 ESI. Les ELD vont continuer leur accompagnement auprès des agents-es pour développer leur fluidité.

La position du SNU : encore une fois, la Direction minimise l'impact sur le réseau des disfonctionnements de l'applicatif et de la complexité du parcours compétences. Il nous semble inadmissible qu'un demandeur ayant parfois eu des difficultés à faire son inscription en ligne, à remplir le script puis devant parfois faire plusieurs dizaines de km pour se rendre à son agence, ne puisse pas ressortir de l'ESI avec son dossier finalisé. Lui proposer de revenir sur un atelier à une date ultérieure est à la limite du « mépris ». Du coup, les agents-es font les actes à « minima » pour débloquer le dossier et avancer mais se retrouvent souvent frustrés de n'avoir pas été au bout des choses. Et quid de l'intérêt d'un applicatif si les dossiers ne sont pas remplis correctement ou à minima ? Quelle fiabilité vont pouvoir trouver nos collègues qui gèrent les offres ?

syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr

Aurore Gauthier-Lory/Valérie Quillon

**PROCHAINE RÉUNION DP
LE 17 AOUT 2018**